

REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers	
Effectif légal	15
En exercice	15
Présents	12
Votants	13

L'an deux mille neuf ;

Le 28 septembre 2009 à 19h00 ;

Le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Monsieur TORNATORE, Maire.

Date de convocation du conseil municipal : Le 23/09/2009

PRESENTS : M. Mmes TORNATORE – PAILLOTET – DUJON – ESCRIOU – BENABEN – FOURNY – KAIL – ROBERT – FASOLA – YACOUB – BEUCHE -LACROIX

REPRESENTES : M. HEURA par M. ESCRIOU

ABSENTS EXCUSES : Mme DE LA ROCCA – M. AUDIBERT

Secrétaire de séance : Mme BENABEN

Déclaration  
d'Intention  
d'Aliéner

Monsieur Le Maire présente la D I A relative à la parcelle énumérée ci-dessous :

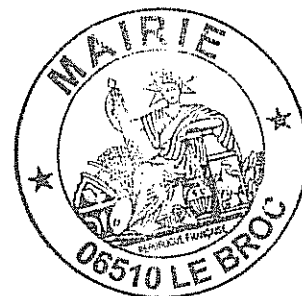
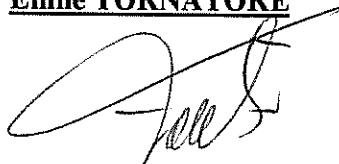
- D 61 : 1, Place Cauvin – Le Broc
- Superficie 31.13 m<sup>2</sup>
- Prix : 66 000 €

Propriétaires : Mme et M. BRUZZONE  
Acquéreur : M. GIMBERT

Aucun droit de préemption n'est exercé par la commune.

Ainsi fait et délibéré à la date ci-dessus indiquée  
Extrait certifié conforme, au registre sont les signatures

LE MAIRE,  
Emile TORNATORE



Et ce par : - Voix pour : 13  
- Voix contre : 0  
- Abstention : 0

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte, compte tenu de sa publication le 01/10/09, à la porte de la mairie, et de sa transmission au représentant de l'Etat le 01/10/09. Il informe qu'il peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans les deux mois de sa publication